

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	Commissariat général à l'investissement
---	--

Communiqué de presse



Paris, le 24 juin 2016,

Deuxième vague de l'appel à projets IDEX - I-SITE : 5 projets présélectionnés

Le jury international présidé par Jean-Marc Rapp, Professeur à l'université de Lausanne et ancien Président de l'Association européenne des universités a procédé depuis mars 2016, à l'évaluation des projets de la vague 2 de l'appel à projets "Initiatives d'excellence / Initiatives Science, Innovation, Territoires, Economie" en vue de leur présélection. Les 9 projets, **8 I-SITE et 1 IDEX**, ont été évalués sur la base de l'examen d'un dossier et d'une audition. Celles-ci se sont déroulées du 20 au 22 juin 2016.

L'action IDEX/I-SITE du Programme d'investissements d'avenir a pour but de **sélectionner** :

- **des IDEX** qui sont, comme pour le premier programme d'investissements d'avenir, des universités de recherche de rayonnement mondial disposant d'une puissance et d'un impact scientifique de tout premier plan dans de larges champs de la connaissance ;
- **des I-SITE**, universités qui valorisent des atouts scientifiques thématiques plus concentrés, distinctifs, reconnus sur le plan international, et qui en font un levier d'entraînement et un point d'appui de leur stratégie de développement et de partenariat avec le monde économique.

Le Président du jury a présenté au comité de pilotage, réuni sous la présidence du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le compte rendu des travaux du jury et la liste des 5 projets qu'il propose de présélectionner.

Liste des projets présélectionnés au titre de l'appel à projets IDEX/I-SITE (2ème vague)

Nom du projet	Nature de la candidature	Site concerné
PALSE	IDEX	Lyon St Etienne
E2S	I-SITE	Pau et Pays de l'Adour
FoRUniv	I-SITE	Rennes
NExT	I-SITE	Nantes
ParisSeine	I-SITE	Cergy

Ces projets rejoignent ainsi ceux de Clermont, Lille, Montpellier et Paris-Est qui, parce qu'ils avaient été présélectionnés lors de la première vague, sont directement admis en phase de sélection.

Les dossiers de sélection devront être déposés le 29 novembre 2016. La sélection définitive des projets sera opérée à la fin du mois de février 2017.

Compte tenu de la qualité et de l'originalité de certaines actions présentées au jury dans les projets qui n'ont pas été présélectionnés, l'Etat étudiera, à la fin du processus IDEX/I-SITE, les moyens de soutenir ces volets les plus prometteurs.

Contacts presse :

Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
01 55 55 30 10 - spresse@education.gouv.fr

Secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
01 55 55 84 24 - secretariat.presse@recherche.gouv.fr